

Prise de position de l'ACC-EPFL, Association des Cadres de la Confédération, section EPFL

Le comité de l'ACC-EPFL s'est penché sur la proposition qui lui a été soumise. Il formule les observations suivantes :

1. Nous n'avons pas d'objection à ce que le domaine se dote d'une "marque" commune dans toutes les langues nationales + l'anglais. Il est un peu plus difficile de présenter cette marque comme une abréviation des noms du domaine dans toutes les langues, mais mieux vaut cela qu'une multitude de noms courts.
2. Nous préférons un nom court plus simple et qui ne prête à aucun doute sur la prononciation tel que "Swisstech" ou "Suissetech", par analogie avec Caltech, Virginia Tech ou MIT.
3. Le projet d'utiliser la marque du domaine en l'ajoutant au nom de chaque Ecole et Institut pour montrer leur appartenance à un réseau national est tout à fait louable. On pourrait même se demander s'il ne faudrait pas pousser la réforme plus loin, en utilisant "Swisstech domain" pour le domaine, "Swisstech Zurich" pour l'ETH Zürich, "Swisstech Lausanne" pour l'EPFL, "Swisstech Villigen" pour le PSI, etc. Ce serait certainement plus efficace que l'imprononçable "Swiss Federal Institute of Technology". Autant conserver EPFL!
4. La citation en marge des documents des Ecoles telle qu'elle est proposée à la page 7 du rapport explicatif va créer de la confusion entre "Institute of Technology", qui est conservé en principe pour le nom des Ecoles, et "Institute of Science and Technology" pour le domaine. On verra rapidement apparaître des "Swiss Federal Institute of Science and Technology Zurich". Pour éviter cela, il faudrait écrire "ETH Zürich is a member of Swiss SciTech" ou "ETH Zürich is a part of Swiss SciTech".

Lausanne, le 29 août 2012

Pour l'ACC section EPFL, Philippe Thalmann, président